



LEGENDE

Limite communale
Zones urbaines
 UA Zones urbaines anciennes (avant 1950)
 UAp Zones urbaines anciennes patrimoniales (avant 1950)
 UB Zones urbaines récentes (après 1950)
 UD Zones urbaines peu denses (UAP)
 Uat Zones urbaines à vocation touristique (DAP)
 Ucp Zones urbaines de camping
 Ue Zones urbaines à vocation économique
 Uparc Zones urbaines à vocation mixte (DAP)
Zones à urbaniser
 1AU Zones à urbaniser à court terme (UAP)
 1AUat Zones à urbaniser à court terme à vocation touristique (DAP)
 2AU Zones à urbaniser à long terme
Zones agricoles
 Aa Zones agricoles de chaumes d'altitude
 Ac Zones agricoles constructibles
 Ac1 Zones agricoles constructibles dédiées aux serres horticoles
 Af Zones agricoles de prés de fauche
 Ap Zones agricoles de pâturages
Zones naturelles et forestières
 Nat Zones naturelles à vocation touristique
 Nf Zones naturelles de forêt
 Nj Zones naturelles de jardins et de vergers
 Np Zones naturelles à vocation éco-sylvopastorales
 Nsk Zones naturelles dédiées aux pistes de ski
 Nsl Zones naturelles dédiées aux sports et loisirs
Autres prescriptions
 Changement de destination autorisé
 Bâti soumis à l'annexe architecturale
 Emplacement réservé
 Secteurs soumis à une OAP

REPUBLIQUE FRANCAISE
 Département du Haut Rhin
 Vallée de Saint-Amarin

**PLAN LOCAL D'URBANISME
 INTERCOMMUNAL**

3. REGLEMENT GRAPHIQUE
 3.1. PLAN DE ZONAGE

Version approuvée du 14/03/2019
 Version modifiée du 30/03/2022

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
approuvé par délibération du Conseil
Communautaire du 14 mars 2019

Le Président

François TACQUARD

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
modifié par délibération du Conseil
Communautaire du 30 mars 2022.

Le Président

Cyrille AST

MOLLAU
ban communal
échelle 1/5000e